

La vraie valeur du glyphotest

Samedi 26 octobre, le collectif « Oasis-Réunion » a présenté les premiers résultats du glyphotest. 21 premiers « cobayes » dont certains élus, ont été testés : tous positifs au glyphosate dans les urines, à des taux « de 10 à 30 fois au-dessus des valeurs admises dans l'eau potable ». Il est temps de rétablir certaines vérités sur le métabolisme du glyphosate et la méthode de dosage du laboratoire.

Quid de la toxicité en aigu du glyphosate ? La dose journalière admissible (DJA) est calculée en prenant le 1/100 de la dose sans effet, seuil à partir duquel on observe des effets : il s'agit donc d'une dose en toxicité aiguë, pas en chronique. La DJA est connue pour le glyphosate : 0.5 mg/kg/j. Le glyphosate est éliminé du corps humain ainsi : 80 % dans les selles, 20% dans les urines. On peut donc calculer que, pour un individu de 60 kg, la DJA sera de 30 mg, dont 6 mg se retrouveront dans 1.5 l d'urines, soit une concentration de 4000 µg/l : environ 1000 à 3000 fois les taux retrouvés dans les urines des 21 premiers testés. Nous sommes très loin des seuils de toxicité aiguë. La comparaison d'un taux urinaire avec le seuil défini par les autorités dans l'eau potable n'a pas de sens : d'abord parce que les urines concentrent les toxiques à éliminer, ensuite parce que le seuil administratif de 0.1 µg/l n'est pas un seuil de toxicité, mais une limite de qualité des eaux.

Quid de la méthode de dosage ? C'est la méthode ELISA, non spécifique de la molécule glyphosate, qui dose aussi l'acide aminométhylphosphonique, métabolite, que l'on peut retrouver dans certaines lessives. Une méthode plus spécifique existe, plus onéreuse, la chromatographie en phase liquide, qui aurait permis de ne doser que la molécule mère : on évite les faux positifs.

La présence de glyphosate chez tous les individus a trois significations :

- D'abord une absence de spécificité du test pour déterminer si une pathologie peut venir du pesticide lui-même. En effet, puisque tout le monde est positif, il est inutile d'en faire le dosage chez un cancéreux ou un diabétique, car le dosage n'est pas discriminant. Voilà pourquoi je n'ai pas testé mes patients néphropathes, suite aux publications de mes collègues sri-lankais sur les néphropathies constatées chez les planteurs de riz dans le Centre-Nord de l'île, et attribuées indirectement au glyphosate par ses propriétés chélatrices des métaux lourds, eux-mêmes néphrotoxiques.
- Ensuite, si tout le monde est positif, même à taux faibles, l'alarme vient du fait qu'ils sont positifs. Oasis-Réunion va nous donner prochainement le détail des individus testés : agriculteurs, citadins, végétariens, mangeurs de viande, mangeurs de bio, etc. S'ils sont tous positifs, c'est que la contamination par le pesticide est ubiquitaire, aéroportée certes, mais aussi par l'ingestion de légumes, fruits et viandes, par la pénétration percutanée, enfin par l'ingestion d'eau (je rappelle qu'un traitement de niveau 1 par chloration doit -normalement- venir à bout du glyphosate dans l'eau de boisson). Et donc le 5, ou 10, ou 150 m de distance d'épandage des habitations est absurde. L'essentiel est de ne pas épandre.
- Enfin, si l'on retrouve du glyphosate chez tout le monde, alors on doit aussi retrouver d'autres pesticides, comme le chlorpyrifos-éthyl, molécule redoutable en raison de sa toxicité neurologique et de sa reprotoxicité. Rappelons cette étude de l'INRA de juin 2018 sur l'association de 4 insecticides (dont le chlorpyrifos-éthyl) et 2 fongicides utilisés à doses « usuelles » sur les rats et rates : chez le mâle, stéatose hépatique et obésité, chez la femelle, insulino-résistance : la perturbation endocrinienne est présente, même à doses usuelles.

Le glyphotest n'a pas de valeur scientifique surtout en méthode ELISA, mais a une formidable valeur d'alarme sur le mode de consommation dans notre monde moderne : vous ne voulez plus de pesticides ? Débarrassez-vous-en !

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID